

Hong Kong : l'un des derniers députés d'opposition se fait démettre de son mandat par une commission proche du pouvoir

samedi 28 août 2021, par [AFP](#) (Date de rédaction antérieure : 28 août 2021).

Sommaire

- [Législatives prévues en \(...\)](#)
- [Reprise en main par Pékin](#)

« M. Cheng a perdu son siège avec effet immédiat, en raison de ses déclarations et comportements passés, a expliqué le chef de la commission, sans préciser lesquels ».

C'était l'un des deux derniers membres de l'opposition siégeant encore au Parlement de Hongkong. Cheng Chung-tai a été démis de son mandat, jeudi 26 août, par une nouvelle commission chargée de vérifier la probité des personnalités politiques.

M. Cheng a « *perdu son siège avec effet immédiat* », a annoncé l'ex-ministre de la sécurité John Lee, à la tête de cette commission. Et d'expliquer que cette décision avait été prise en raison des déclarations et des comportements passés de M. Cheng, sans préciser lesquels.

Législatives prévues en décembre

Désormais, seul un député non fidèle à Pékin continue de siéger au sein du Conseil législatif (LegCo), le Parlement de Hongkong, partiellement élu au suffrage universel direct.

Cette exclusion augure du peu de figures de l'opposition qui se présenteront lors des élections législatives prévues en décembre. **Moins d'un quart des députés seront élus directement** et seules les personnes dont la **probité politique aura été vérifiée** pourront se présenter.

La dernière fois que les Hongkongais ont pu voter - pour les conseillers de district à la fin de 2019 - les candidats prodémocratie avaient remporté une victoire écrasante. Comme en Chine, **le Parlement de Hongkong ressemble à une chambre d'enregistrement** où toutes les lois sont adoptées à la quasi-unanimité et où aucune opposition n'est acceptée.

Reprise en main par Pékin

Deux ans après l'immense contestation populaire de 2019, Hongkong est en effet l'objet d'une reprise en main musclée par le pouvoir central chinois.

La drastique loi sur la sécurité nationale, imposée en juin 2020 par la Chine ainsi que la campagne des autorités locales, baptisée « *Hongkong dirigé par les patriotes* », ont bâillonné le mouvement prodémocratie et conduit à une révision du système électoral.

Le territoire est régi, depuis qu'il a été rétrocédé par le Royaume-Uni à la Chine, en 1997, par le

concept « *un pays, deux systèmes* », lui permettant de bénéficier de libertés inconnues en Chine continentale : liberté d'expression et de manifestation, et justice indépendante. Théoriquement, ce système doit prévaloir jusqu'en 2047 et Pékin n'est pas censé intervenir dans les affaires intérieures d'Hongkong.